

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## Comité Directeur plénier

### REUNION PLENIERE DU 05/10/26 PV N°2

**Président** : Eric WATTELLIER

**Président Délégué** : Marc WATTELLIER

**Vice-Président** : Hassan ACHLOUJ

**Vice-Président** : Vincent GRISORIO (excusé)

**Vice-Président** : Gérard ANCEL

**Secrétaire Général** : Christophe SALMERON

**Secrétaire Adjointe** : Annick COUEFFEC

**Trésorier Général** : Olivier GRAVOSQUI (excusé)

**Trésorier Adjoint** : Régis SANCHEZ

**Membres présents** : Gérard ANCEL, Jean-Luc GARCIA, Philippe MARCO-GREGORI, Roger MARTIN, Nelson MARTINS, Marc PAULY, José PICHENEY

**Excusés** : Benjamin GEORGEL, Miguel GONZALEZ

**Assistent** : Olivier ASTRUIT (CTD PPF), Philippe LANNEAU (CTR DAP), et Philippe REFFIER (Directeur Administratif)

• Conformément aux articles 11.2.3 du règlement intérieur et 101 des règlements généraux de la Ligue d'Occitanie, les décisions des comités directeurs et bureaux des districts sont susceptibles d'appel auprès de **la Commission Régionale d'Appel de la Ligue d'Occitanie** dans les conditions de forme et délai de l'article 190 des R.G. de La FFF.

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente du 31/08/26 PV N°1, le Comité Directeur prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

### CORRESPONDANCE

**Mme Lucile ESCLARMONDE** : du 02/10/26, courrier collectif de parents de U12 concernant la sécurité des joueurs. Pris note.

**Mr KHERCHOUCHE Hamed** : du 05/10/26, informant de sa démission de la Commission de Surveillance et de Contrôle des Opérations Electorale à dater du 01/10/26. Pris note

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CD ET INVITES

### Philippe LANNEAU – CTR DAP

Philippe LANNEAU présente au Comité Directeur une réflexion autour du climat des rencontres, notamment dans le football d'animation. Plusieurs axes de travail sont évoqués : renforcer la présence et l'observation sur les terrains, mieux accompagner les clubs et les éducateurs, sensibiliser les différents acteurs aux comportements attendus et mieux coordonner les dispositifs et actions déjà existants. L'objectif est également de mieux identifier les situations rencontrées afin d'apporter des réponses adaptées, en associant les élus, les techniciens, les arbitres, les commissions et les clubs.

Le Comité Directeur se montre favorable à la poursuite de cette démarche et à la construction d'un plan départemental concerté sur le climat des rencontres.

### CAMÉRAS EMBARQUÉES – DÉSIGNATION DES RENCONTRES ET DES DÉLÉGUÉS

Dans le cadre de la poursuite du dispositif des caméras embarquées, précédemment validé par le Comité Directeur, celui-ci donne délégation à M. Philippe REFFIER, Directeur Administratif, et M. Hassan ACHLOUJ, Vice-Président du District, pour déterminer les rencontres sur lesquelles les arbitres officieront équipés d'une caméra embarquée.

Dans cette même démarche de prévention et d'accompagnement, le Comité Directeur valide la possibilité de désigner des délégués officiels sur certaines rencontres de jeunes, relevant des compétitions District ou Territoire, lorsque la situation ou le contexte de la rencontre le justifie. Les rencontres concernées seront déterminées en fonction des besoins identifiés et des informations portées à la connaissance du District.

### Le CD VALIDE LE DOCUMENT DES EPREUVES OFFICIELLES 26.27

### DELEGUES EN D1 KH FOOD

Un retour est présenté au Comité Directeur concernant la consultation menée auprès des 12 clubs de D1 KH FOOD sur l'opportunité de mettre en place la désignation systématique d'un délégué officiel sur les rencontres de cette compétition. À l'issue de cette consultation, 4 clubs se sont déclarés favorables à cette proposition et 8 clubs défavorables. Parmi les principaux arguments avancés figurent notamment la présence déjà effective de trois arbitres officiels sur les rencontres ainsi que le coût supplémentaire qu'engendrerait la désignation systématique d'un délégué. Au regard du résultat de cette consultation, la désignation systématique d'un délégué officiel sur l'ensemble des rencontres de D1 KH FOOD n'est pas retenue.

Il est toutefois rappelé que la possibilité de solliciter la désignation ponctuelle d'un délégué officiel demeure, à la demande d'un club ou lorsque le contexte particulier d'une rencontre le justifiera.

Le Président  
Eric WATTELLIER



Prochain plénier le  
02/11/26

Le Secrétaire Général  
Christophe SALMERON

